

24 OCT. 1988

NOTE A L'ORDONNATEUR TRESORIER DU RWANDA
KIGALI

Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

Il y a lieu de verser au compte de GATSIMBANYI Thaddée ouvert auprès de la Banque de KIGALI la somme de ONZE MILLE TROIS CENT CINQUANTE SIX FRANCS RWANDAIS (11.356FRW) conformément aux états de payes et de virements ci-joints.

Cette somme représente son traitement net du mois d'octobre 1988.

J. KIMUNYI
10/10/88

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de ONZE MILLE TROIS CENT CINQUANTE SIX FRANS.

Vu pour approbation:

Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif

C.P.I.à:

- Banque National du Rwanda

- Etablissement Financier

O.P 1937 du 25-10-88

Fait à Kigali, le 5 Octobre 1988

Le Gestionnaire des Crédits
au MIJECOOP

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 19 OCT. 1988

MAHINGU Jean Bosco

Vu pour vérification approbation
et imputation à l'article 18 AM 02 01 01
Inscr. sous le n° 39 du 11 / 10 / 88
Kigali, le 11 / 10 / 88
Le Gestionnaire des Crédits

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

NOTE A L'ORDONNATEUR TRESORIER DU RWANDA
KIGALI

Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

Il y a lieu de verser au compte de GATSINBANYI Thaddée ouvert auprès de la Banque de KIGALI la somme de ONZE MILLE TROIS CENT CINQUANTE SIX FRANCS RWANDAIS (11.356FRW) conformément aux états de payes et de virements ci-joints.

Cette somme représente son traitement net du mois d'octobre 1988.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de ONZE MILLE TROIS CENT CINQUANTE SIX FRANCS.

Vu pour approbation:

Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif

C.F.L.:

- Banque National du Rwanda
- Etablissement Financier

Fait à Kigali, le 8 Octobre 1988

Le Gestionnaire des Crédits
au ~~COOP~~

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 19 OCT. 1988

MAHINGU Jean Bosco

39 18111020101
11 10 88
11 10 88



